

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2017
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Vincent Capo-Canellas

Sénateur de la Seine-Saint-Denis

Maire du Bourget



■ **UNE REPRÉSENTATION
ÉQUILBRÉE
DES TERRITOIRES**

■ **DES PROPOSITIONS
POUR AMÉLIORER LE
QUOTIDIEN DES VILLES**

■ **DEUX PRIORITÉS :
DÉFENDRE LA
COMMUNE, RÉDUIRE
LES INÉGALITÉS
TERRITORIALES**

**ENSEMBLE,
FAISONS FRANCHIR
UNE NOUVELLE ÉTAPE
À LA SEINE-SAINT-DENIS**

ENSEMBLE, FAISONS FRANCHIR UNE NOUVELLE

1

Vincent CAPO-CANELLAS

Paris Terres d'envol



- 50 ans
- Maire du Bourget
- Sénateur de la Seine-Saint-Denis
- Vice-Président du groupe Union Centriste au Sénat
- Conseiller de la Métropole du Grand Paris
- Conseiller territorial « Paris-Terres d'Envol »
- Ancien Président de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget
- Ancien Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis
- Membre de la commission des finances du Sénat
- Président du groupe d'études sur l'aviation civile au Sénat

UNE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE DES TERRITOIRES



LISTE DE RASSEMBLEMENT UDI, NON INSCRITS,

NOUVELLE ÉTAPE À LA SEINE-SAINT-DENIS

2 Marie-Christine GROS-FAVROT

Paris Terres d'envol



- 65 ans
- Professeur de médecine, ancienne pédiatre et cancérologue
- Ancienne adjointe du Directeur Général de la Santé
- Conseillère pour les questions de santé auprès de

Jean-Christophe LAGARDE, Député de la Seine-Saint-Denis, Président de l'UDI

- Ancienne Vice-Présidente d'Université
- Membre associé du Conseil Economique Social et Environnemental de 2011 à 2017
- Administrateur de la Croix-Rouge Française, bénévole au sein de la fondation « Un Avenir Ensemble », soutenant les jeunes des quartiers entreprenant des études de santé
- Porte-parole de l'Association France Dépendance

3 Jean-Michel GENESTIER

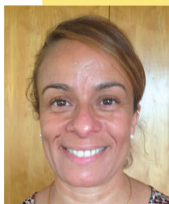
Grand Paris
Grand Est



- 55 ans
- Maire du Raincy
- Vice-Président de « Grand Paris Grand Est » délégué au développement économique, à l'emploi et à l'insertion
- Conseiller de la Métropole du Grand Paris
- Directeur général adjoint et secrétaire général d'un groupe de transports

4 Fatima MARIE-SAINTÉ

Est
Ensemble



- 43 ans
- Adjointe au Maire de Bobigny déléguée au Logement
- Conseillère territoriale
- Aide-soignante

5 William DELANNOY

Plaine
Commune



- 52 ans
- Maire de Saint-Ouen
- Vice-Président de « Plaine Commune » délégué au projet Arc en Seine
- Conseiller de la Métropole du Grand Paris délégué aux Déplacements et à la Mobilité
- Vice président du syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) et du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

6 Samia AZZOUZ

Plaine
Commune



- 56 ans
- Adjointe au Maire d'Epinay-sur-Seine chargée des Affaires sportives
- Directrice d'école
- Militante associative dans le domaine de la culture et de la citoyenneté

7 Laurent RIVOIRE

Est
Ensemble



- 54 ans
- Maire de Noisy-le-Sec
- Vice-Président de la Métropole du Grand Paris délégué au Développement sportif
- Conseiller territorial

8 Delphine SCHLEGEL

Grand Paris
Grand Est

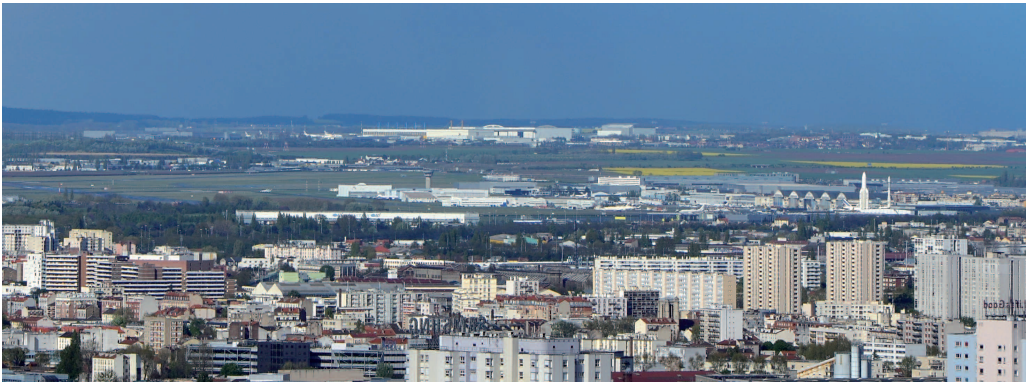


- 44 ans
- Adjointe au Maire de Gournay-sur-Marne déléguée à l'urbanisme et aux travaux
- Professeur d'éducation physique et sportive

DEUX PRIORITÉS : DÉFENDRE LA COMMUNE

Nous défendrons la commune, cellule de base de la démocratie sur les finances locales, l'aménagement, le logement, les transports, le développement économique et l'emploi...

Nous nous attacherons à réduire les inégalités territoriales : la prise en charge du vieillissement et de la dépendance, le handicap et l'université... la Seine-Saint-Denis doit rattraper son retard.



■ Métropole du Grand Paris :

Notre priorité sera la révision de son financement afin de préserver les communes, de clarifier le rôle respectif des EPT et de la Métropole, et pour le périmètre d'inclure la totalité des aéroports de Roissy CDG et du Bourget (aujourd'hui une partie est dedans, l'autre à l'extérieur !). Nous exigerons une meilleure association des conseils municipaux aux projets territoriaux et métropolitains qui les concernent. Préserver le rôle des villes, c'est aussi développer les délégations de compétences (de l'EPT et de la Métropole) aux communes.

■ Relations Etat/Collectivités Locales :

Le gouvernement a multiplié les provocations : réduction des emplois aidés, 13 milliards de réduction des dépenses des

collectivités au lieu de 10, suppression de la TH, réduction du nombre d'élus, baisse des crédits d'investissements et des aides à la politique de la ville... la confiance est rompue.

Pour renouer le dialogue, l'idée d'un contrat entre l'Etat et la commune est bonne mais doit être complétée par un engagement de l'Etat de stabilité financière et de diminution des normes. Il faut aussi repenser la DGF en y associant les dotations et la péréquation. Le principe constitutionnel d'autonomie financière des collectivités doit être garanti et mieux défini.

■ Taxe d'Habitation :

Si la suppression est confirmée sa neutralité doit être assurée par voie de dégrèvement. Ce mécanisme reste fragile. On ne peut faire l'économie de revisiter l'ensemble de la fiscalité lo-

, RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES

tie, en travaillant
sports, la sécurité,

sur l'accès à la santé,
handicap, l'éducation



cale. Et il faut garder un lien fiscal entre l'habitant et la commune.

L'actualisation des bases d'imposition reste nécessaire notamment pour la Taxe Foncière. A défaut les communes y perdront.

■ Soutien à l'investissement :

La réserve parlementaire aujourd'hui disparue doit être remplacée par un fond instruit collégialement, avec appel à projets pour ne pas pénaliser les communes.

CONSTRUIRE UN NOUVEAU LIEN AVEC LES VILLES

■ Le mandat de Sénateur évoluera sensiblement avec l'application du non cumul. Plutôt que d'aboutir à des Sénateurs « hors sol », nous voulons retisser un lien avec les communes. En parallèle, la Métropole risque d'éloigner les centres de décisions des communes. Les sénateurs pourront être les relais des villes pour porter à leurs côtés les projets de développement et d'aménagement, comme pour les JO 2024, le Grand Paris Express ou l'Exposition Universelle. Nous voulons aussi être les relais des problèmes rencontrés en Seine-Saint-Denis. Aussi nous ferons régulièrement des rencontres par communes.



AUTOUR DE SON PRÉSIDENT, LE SÉNAT PÔLE STABILISATEUR DES INSTITUTIONS

■ Le Sénat sera demain la seule institution « non alignée » à côté de l'Elysée, Matignon et l'Assemblée Nationale. Comme nous l'avons pratiqué avec le Président Gérard LARCHER et en lien avec lui pour les prochaines années, nous jouerons notre rôle de parlementaires, examinant les textes de loi, contrôlant l'action du gouvernement, évaluant les politiques publiques. En étant exigeants sur la défense des communes et en défendant l'intérêt général.

DES PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LE

■ **Réforme du stationnement** : compte tenu des difficultés rencontrées, il paraît utile de donner aux villes qui le souhaitent un délai supplémentaire.

■ **PLU** : nous défendrons la validation par le Conseil Municipal des propositions formulées par l'EPT d'évolution du zonage.

■ **Logement** : plus de souplesse dans l'application des lois SRU et ALUR permettra plus d'efficacité. Il faut privilégier le contrat, promouvoir l'accès social à la propriété et l'intégrer dans le taux.

■ **Sécurité** : nous soutiendrons l'expérimentation de la Police de proximité, et demanderons une prise en compte de l'effort financier des communes pour la sécurité dans le calcul des dotations.



■ **Tangentielle/T11** : après la mise en service cet été du premier tronçon, les engagements de prolongation doivent être respectés.



■ **Rénovation des RER** : le quotidien des voyageurs doit être la priorité, il faut changer de logique, investir massivement dans leur modernisation et revoir leur gestion.

■ **Justice** : le TGI a besoin de moyens supplémentaires.



■ **JO/ Grand Paris Express** : Les clauses d'insertion doivent être développées ; ces grands travaux doivent bénéficier à l'emploi local.

■ **Aéroports de Paris** : Si l'Etat ouvre à nouveau son capital, il faudra un régulateur indépendant et fort pour contrôler le privé et une logique de contrat avec les collectivités pour défendre l'intérêt territorial.



QUOTIDIEN DES VILLES

■ Dépendance/vieillesse/handicap :

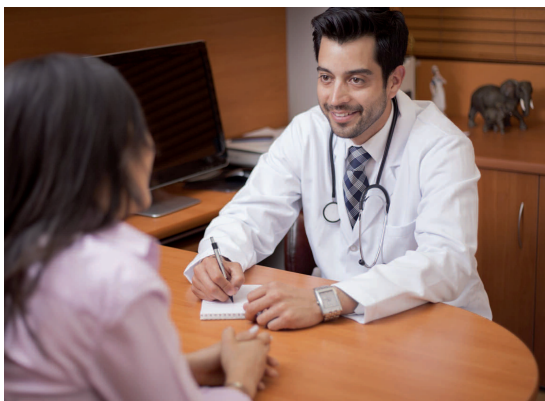
- face au défi majeur de la dépendance, notre pays doit reconnaître ce risque afin de garantir une prise en charge.

- désengorger la MDPH en encourageant la simplification des démarches, en améliorant l'évaluation du degré de dépendance, en facilitant la coordination entre la Sécurité sociale et le département,

- développer les emplois de services, mettre en place un plan de formation aux métiers de l'aide à la personne incluant la reconnaissance des acquis pour les aidants familiaux et la création d'un statut pour ces personnels, ...



■ **Santé/social** : Nous nous battons pour éviter de devenir l'un des « déserts » médicaux, augmenter le nombre d'étudiants en santé et favoriser leur installation dans nos villes par des incitations financières, réformer la médecine scolaire, donner la priorité au déploiement de la téléconsultation pour pallier le manque de spécialistes, prendre en compte le risque sanitaire, social et éducatif dans la rémunération des professionnels, ...



■ Education/formation/université :

- veiller au respect des promesses de postes d'enseignants et à ce que l'attractivité des postes soit renforcée.

- soutenir et encourager le développement des « écoles de la deuxième chance », ...

- développer les filières universitaires



